Prochaine mise à jour prévue le 20/05/2021

Covid-19 – Point de situation hebdomadaire sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Semaine n°18 (du lundi 3 mai 2021 au dimanche 9 mai 2021)

N.B. : Un nouvel algorithme de traitement des données SIDEP, développé par Santé publique France, revoit le calcul du nombre de personnes nouvellement testées. Les données sur les tests de dépistages présentées ici prennent en compte ce changement et ne sont donc pas comparables à celles des tableaux de bord des semaines 48 et antérieures de 2020. Ce changement impacte significativement le nombre de personnes nouvellement testées et, par conséquence, les taux de positivité. Le taux d'incidence n'est pas impacté.

Chiffres-clés de la région sur l'épidémie du nouveau coronavirus Covid-19

Chiffres au 09/05/2021				Chiffres pour la semaine 18 (du 3 mai au 9 mai 2021)		
2 514 personnes actuellement hospitalisées* (25 797 en France)	**443** personnes actuellement en réanimation ou soins intensifs* (4 971 en France)	**7 680** personnes décédées à l'hôpital** depuis le 1er mars* (80 100 en France)	**37 649** personnes retournées à domicile depuis le 1er mars* (350 873 en France)	**2,3 %** des passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 (2,3 % en France)	**4,2 %** de tests positifs sur les **196 679** tests réalisés (5,2 % en France)	**164,3** tests positifs pour 100 000 habitants (169,9 pour 100 000 habitants en France)

Evolution de la situation sanitaire face à l'épidémie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Evolution hebdomadaire régionale des nouvelles hospitalisations pour Covid-19, des nouvelles hospitalisations en réanimation ou soins intensifs et des retours à domicile

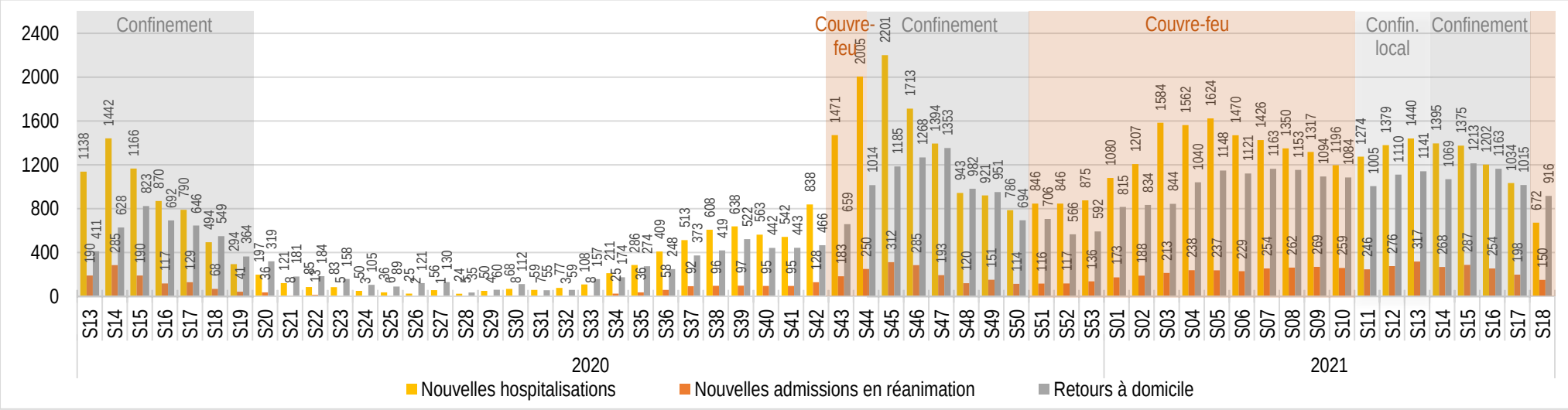

** Le système de déclaration n'est pas exhaustif et le nombre d'établissements déclarant varie au cours du temps. ** Les données présentées concernent uniquement les décès ayant eu lieu à l'hôpital (et ne comprennent pas notamment les décès en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou à domicile) et sous-estiment donc le nombre réel de décès dus au Covid-19. Au 11/05/2021, 26 307 décès ont été enregistrés au total dans les Ehpad et les établissements sociaux et médico-sociaux au niveau national depuis le début de l'épidémie (source : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees) et 1 999 au niveau régional (source : point de situation de l'ARS Paca au 12/05/2021 - https://www.paca.ars.sante.fr/system/files/2021-05/Point%20de%20situation12%20mai%20.pdf).*

Notes : S13 correspond à la semaine n°13 qui a commencé lundi 23 mars en 2020 et lundi 29 mars en 2021.

Evolution de la situation sanitaire face à l'épidémie dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Evolution récente des hospitalisations pour Covid-19, des hospitalisations en réanimation ou soins intensifs, des retours à domicile et des décès pour les départements et la région

	Personnes hospitalisées		Personnes hospitalisées en réanimation ou soins intensifs		Personnes retournées à domicile		Personnes décédées à l'hôpital*	
	Hospitalisations en cours au 09/05/2021	Nouvelles admissions en semaine 18	Hospitalisations en cours au 09/05/2021	Nouvelles admissions en semaine 18	Nombre total de retours à domicile au 09/05/2021	Nouveaux retours en semaine 18	Nombre total de décès au 09/05/2021	Nouveaux décès en semaine 18
Alpes de Haute-Provence	119	+20	9	+1	1058	+12	240	+2
Hautes-Alpes	53	+16	9	+4	1182	+64	251	+3
Alpes-Maritimes	414	+65	59	+16	6187	+103	1490	+21
Bouches-du-Rhône	1268	+371	271	+102	19792	+473	3454	+67
Var	376	+99	68	+12	5717	+155	1404	+33
Vaucluse	284	+101	27	+15	3713	+109	841	+13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2514	+672	443	+150	37649	+916	7680	+139

*Le nombre de décès lié au Covid-19 présenté ici est sous-estimé car ces données n'incluent pas les décès ayant eu lieu hors de l'hôpital (notamment les décès ayant eu lieu en Ehpad, dans d'autres établissements de soins ou à domicile).

Données détaillées sur les passages aux urgences avec suspicion de Covid-19

Evolution hebdomadaire régionale du nombre de passages aux urgences avec suspicion de Covid-19 par âge

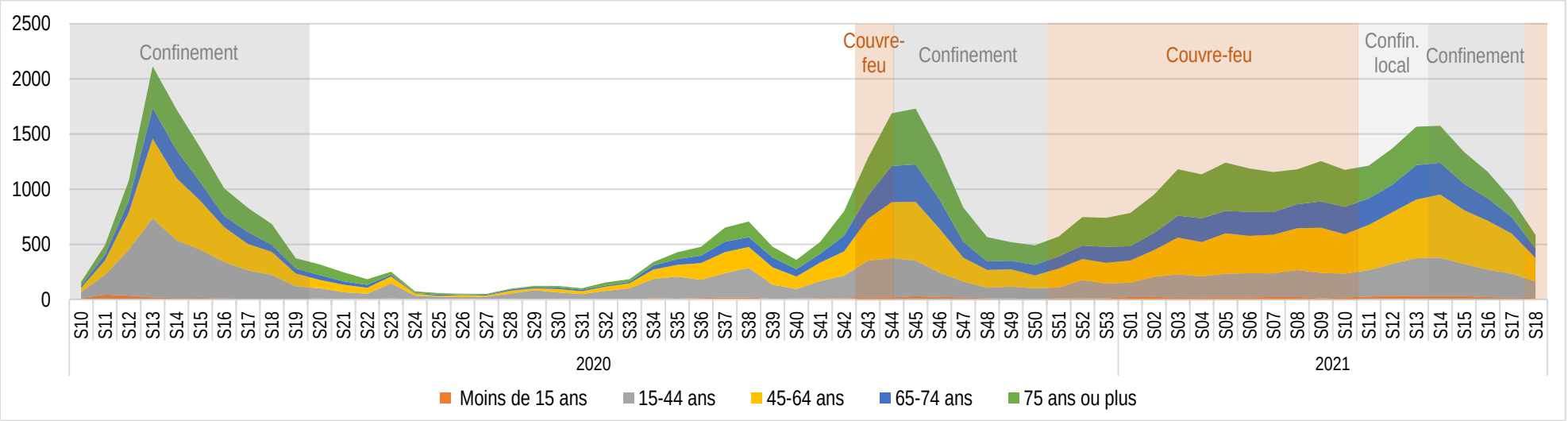

Evolution hebdomadaire régionale, parmi les passages aux urgences avec suspicion de Covid-19, de la part, par âge, des hospitalisations

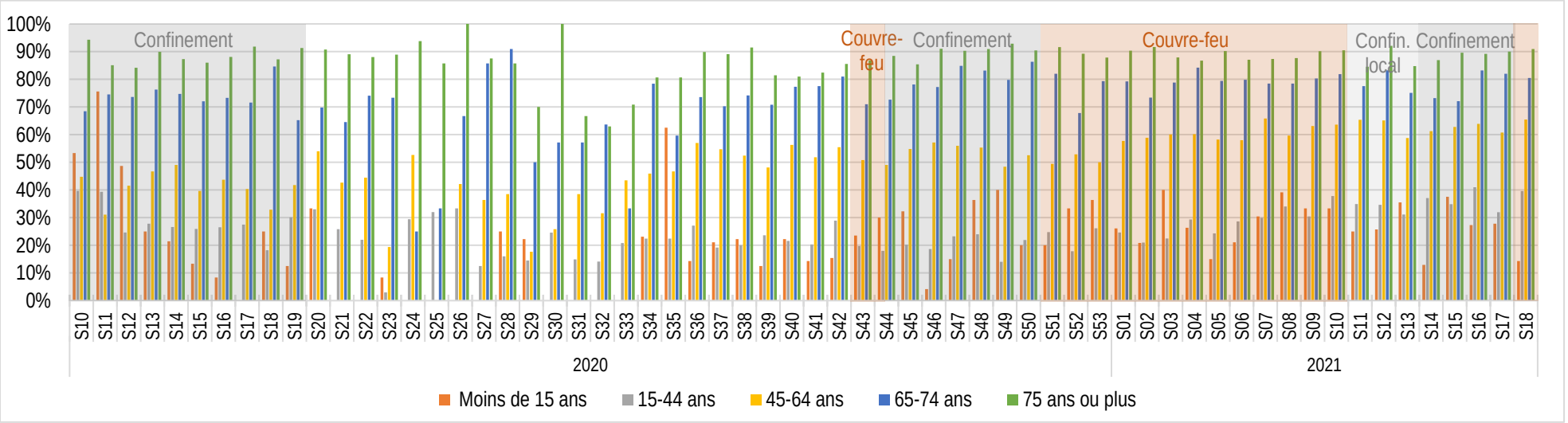

Notes : S10 correspond à la semaine n°10 qui a commencé lundi 2 mars en 2020 et lundi 8 mars en 2021.

Données détaillées sur les tests de dépistage de Covid-19 réalisés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Evolution hebdomadaire régionale du nombre de tests réalisés et du taux de positivité des tests réalisés dans l'ensemble des laboratoires d'analyses et de biologie médicale de ville et établissements hospitaliers*

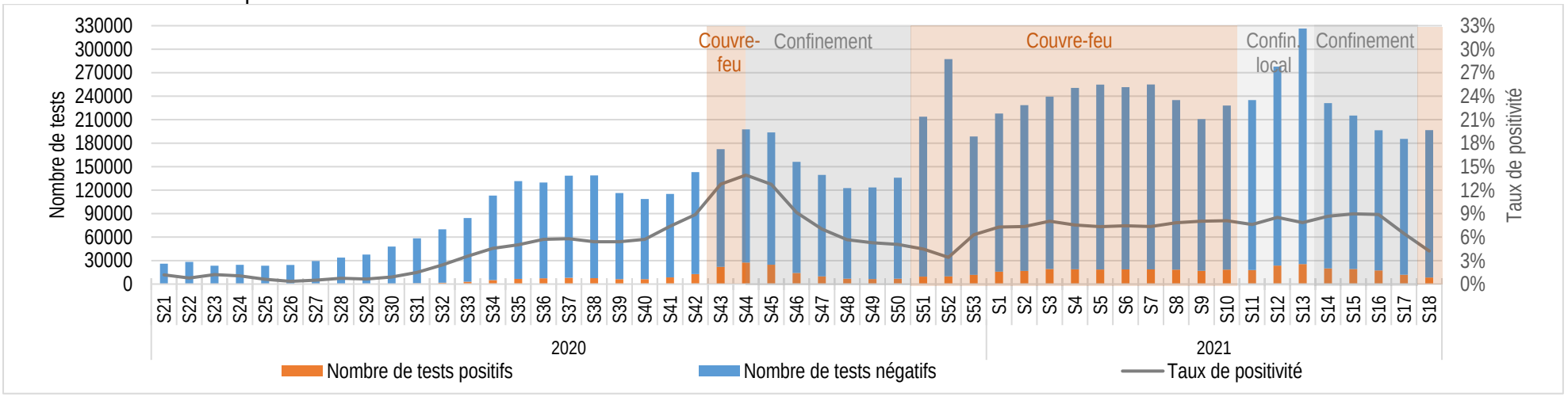

Evolution hebdomadaire régionale du taux de nouveaux tests positifs réalisés dans l'ensemble des laboratoires d'analyses et de biologie médicale de ville et établissements hospitaliers* par département (pour 100 000 habitants)

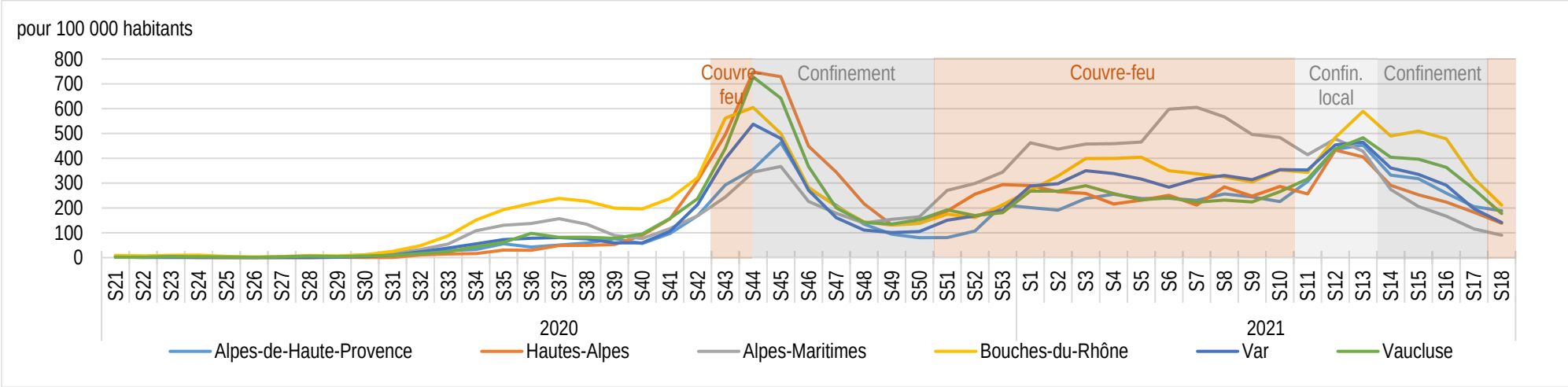

** Le système d'information de dépistage SI-DEP repose sur la remontée des données de tests (RT-PCR) et des tests antigéniques réalisés par l'ensemble des laboratoires de ville et établissements hospitaliers concernant le SARS-COV2.

Notes : S21 correspond à la semaine n°21 qui a commencé lundi 18 mai 2020.

Sources des données du document

Données hospitalières :
Santé publique France via data.gouv.fr (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-hospitalieres-relatives-a-lepidemie-de-covid-19/) – traitement ORS Paca

Données des urgences hospitalières :
Santé publique France via data.gouv.fr (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-des-urgences-hospitalieres-et-de-sos-medecins-relatives-a-lepidemie-de-covid-19/) – traitement ORS Paca

Données sur les tests de dépistage :
Santé publique France via data.gouv.fr (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-relatives-aux-tests-de-depistage-de-covid-19-realises-en-laboratoire-de-ville/#_ et https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/donnees-relatives-aux-resultats-des-tests-virologiques-covid-19/# et https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/taux-dincidence-de-lepidemie-de-covid-19/ - traitement ORS Paca

Pour plus d'information sur la surveillance épidémiologique du Covid-19, vous pouvez consulter le dossier pédagogique de Santé publique France à l'adresse suivante : https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/240745/2550292.

Pour plus d'information sur la situation épidémiologique du Covid-19 dans la région, vous pouvez consulter :

- les points de situation quotidiens régionaux de l'Agence régional de santé à l'adresse suivante : https://www.paca.ars.sante.fr/liste-communiques-presse ;
- le Veille-Hebdo Paca de Santé publique France du 12 mai 2021 à l'adresse suivante : https://www.paca.ars.sante.fr/system/files/2021-05/VeilleHebdo-Paca-202118.pdf.

Précisions méthodologiques

Le dispositif de surveillance s'appuie sur plusieurs sources de données. Ce dispositif permet de suivre la dynamique de l'épidémie et d'en mesurer l'impact en termes de morbidité et de mortalité. Cependant, les résultats nécessitent d'être lus avec précaution. En effet, ce dispositif ne permet pas d'avoir une exhaustivité sur les phénomènes observés (notamment concernant les cas diagnostiqués et les décès). Par ailleurs, certaines variations peuvent être dues à des décalages dans les remontées de données dans les systèmes d'information. Il convient donc de rester vigilant sur l'interprétation des tendances.

Périodes de confinement de de couvre-feu :

- Premier confinement : du 17 mars 2020 au 10 mai 2020 inclus
- Couvre-feu (1ère période) : du 17 octobre 2020 au 29 octobre 2020 inclus
  Ce couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.
- Deuxième confinement : du 30 octobre 2020 au 14 décembre 2020 (avec allègement des mesures à compter du 28 novembre 2020)
- Couvre-feu (2ème période) : à partir du 15 décembre 2020
  Ce couvre-feu de 18h à 6h a été mis en place au niveau national à compter du 15 décembre 2020 (début de la semaine 51). Ce couvre-feu a été décalé de 19h à 6h à compter du 20 mars 2021. Un confinement « partiel » (durant les week-ends) a été mis en place à Nice et sur le littoral des Alpes-Maritimes du 26 février 2021 (fin de la semaine 8) au 19 mars 2021.
- Confinement local : Un confinement local a été mis en place à Nice et sur le littoral des Alpes-Maritimes à compter du 19 mars 2021 (fin de la semaine 10). Le couvre-feu de 19h à 6h est mis en place sur le reste du territoire régional.
- Troisième confinement : du 3 avril 2021 au 2 mai 2021 inclus
- Couvre-feu (3ème période) : à partir du 3 mai 2021.